

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Reçu le 1.09.2016

Scanné le 1.09.2016

Monsieur
Grégory Devaud
Président du Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

Réf. : MFP/15020622

Lausanne, le 24 août 2016

Résolution Fabienne Freymond Cantone « Pour la sauvegarde de la recherche agronomique suisse » (16-RES-032)

Monsieur le Président,

Au regard de l'importance de la recherche agronomique et de ses enjeux pour notre canton, la restructuration d'Agroscope est en effet une thématique cruciale.

À ce propos, divers échanges ont eu lieu entre les représentants de la Confédération et du Canton de Vaud. Le dossier a parallèlement été évoqué directement par le chef du Département de l'économie et du sport - en sa qualité de président de la CDCA-LDK - lors des échanges réguliers qu'il a avec M. le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Des informations ont également été diffusées dans le cadre des séances des comités de la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA-LDK) et de la Conférence suisse des services de l'agriculture cantonaux (COSAC-KOLAS), toutes deux présidées par des représentants vaudois. La réorganisation – dont la présentation à l'interne et au public n'a pas été optimale - doit éviter une remise en question plus fondamentale encore d'Agroscope, pouvant aller jusqu'à la disparition de celle-ci.

Les objectifs centraux du projet Agroscope 18+, soit une production scientifique tournée vers la pratique et renforcée ainsi qu'un profil de prestations correspondant aux besoins des demandeurs, promettent une amélioration des prestations fournies aux agriculteurs et à l'administration.

La nouvelle organisation est basée sur une structure matricielle reliant deux types de domaines scientifiques, soit trois centres de compétences pour la technologie de la recherche et le transfert de connaissances (CCTTC) ainsi que sept domaines stratégiques de recherche (DSR). Aux côtés de Wädenswil et Grangeneuve, Changins/Nyon deviendra l'un de ces trois centres de compétences. En se focalisant sur les préoccupations de terrain et la mise en œuvre d'une recherche appliquée, l'appui à la pratique sera renforcé. L'affirmation de la pérennisation du site vaudois est un atout pour notre Canton.

Par ailleurs, l'ensemble des cantons suisses a, par la COSAC, demandé à être mieux impliqué à l'avenir, notamment en ce qui concerne la prise de décisions en matière de formation, de vulgarisation et de recherche. Enfin, la CDCA-LDK suit de près ce dossier et son évolution.

En espérant avoir répondu aux interrogations soulevées, nous vous présentons, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRÉSIDENT

Pierre-Yves Maillard

LE CHANCELIER

Vincent Grandjean

Copie

- Service de l'agriculture et de la viticulture (SAVI)